



Lavelanet, le 27 NOVEMBRE 2024

Syndicat CGT des territoriaux de Lavelanet et isolés des environs

A

Monsieur le Maire
7 avenue Alsace Lorraine
09000 LAVELANET

Monsieur le Maire,

Le syndicat CGT des territoriaux de Lavelanet et Isolés des environs s'inscrit pleinement dans la journée de mobilisation du 5 décembre 2024.

Les dernières annonces du ministre de la fonction publique sont un véritable camouflet à l'égard des agents de la fonction publique. Ses projets et ses discours ne visent qu'à nous faire passer pour des fainéants, des nantis, des profiteurs ...

Il n'est pas le seul : récemment Mr le Maire a tenu dans la presse un discours analogue. Cet irrespect, ce mépris, ce manque de considération de la part d'un employeur public sont déplorables. C'est bien mal connaître le quotidien et l'engagement des agents de la collectivité. De quel droit et selon quelles connaissances médicales peut-il à distance, au faciès, et muni d'un stock d'à priori juger de l'état de santé d'un agent et remettre en cause le diagnostic d'un soignant ? De tels discours légitiment et favorisent les insultes, violences, menaces que les agents subissent régulièrement. La chasse aux agents publics est ouverte ! L'employeur montre l'exemple.

Lors de la journée du 5 décembre, les agents de la collectivité seront appelés à se mobiliser

CONTRE :

- La diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie ;
- Les 3 jours de carence ;
- Le non versement de la Gipa ;
- Les propos insultants et diffamatoires des employeurs publics à l'égard des agents

POUR :

- Des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques ;
- Des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels ;
- L'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales ;
- La refonte des grilles indiciaires ;
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini » ;
- L'abrogation de la réforme des retraites de 2023 et de la loi dite de transformation de la Fonction publique

Afin de soutenir ces revendications et permettre au personnel de participer aux initiatives qui seront organisées, le Syndicat CGT des Territoriaux de Lavelanet et isolés des environs dépose, par la présente, et pour l'ensemble des agents relevant de la collectivité, privé, public, ainsi que pour ceux relevant de notre champ de syndicalisation, un préavis de grève de 0 à 24 heures pour la journée du 5 décembre 2024.

Au niveau local, nous vous demandons de vous dissocier, à travers des actes concrets, de la politique menée par le gouvernement Macron / Barnier. Pour cela il est temps de stopper certaines pratiques dans la collectivité et d'en ré ajuster le sens.

Veillez agréer, Monsieur le maire , l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Syndicat CGT
SOPHIE VIEIRA